

ARGELIERS ARMISSAN BAGES BIZANET BIZE-MINERVOIS CAVES COURSAN CUXAC-D'AUDE FLEURY
D'AUDE GINESTAS GRUISSAN LA PALME LEUCATE MAILHAC MARCORIGNAN MIREPEISSET
MONTREDON MOUSSAN NARBONNE NEVIAN OUVAILLAN PEYRIAC-DE-MER PORTEL-DES-CORBIERES
PORT-LA-NOUVELLE POUZOLS-MINERVOIS RAISSAC-D'AUDE ROQUEFORT-DES-CORBIERES
SAINT-MARCEL-SUR-AUDE SAINT-NAZAIRE-D'AUDE SAINTE-VALIERE SALLELES D'AUDE SALLES
D'AUDE SIGEAN TREILLES VENTENAC-EN-MINERVOIS VILLEDAGNE VINASSAN

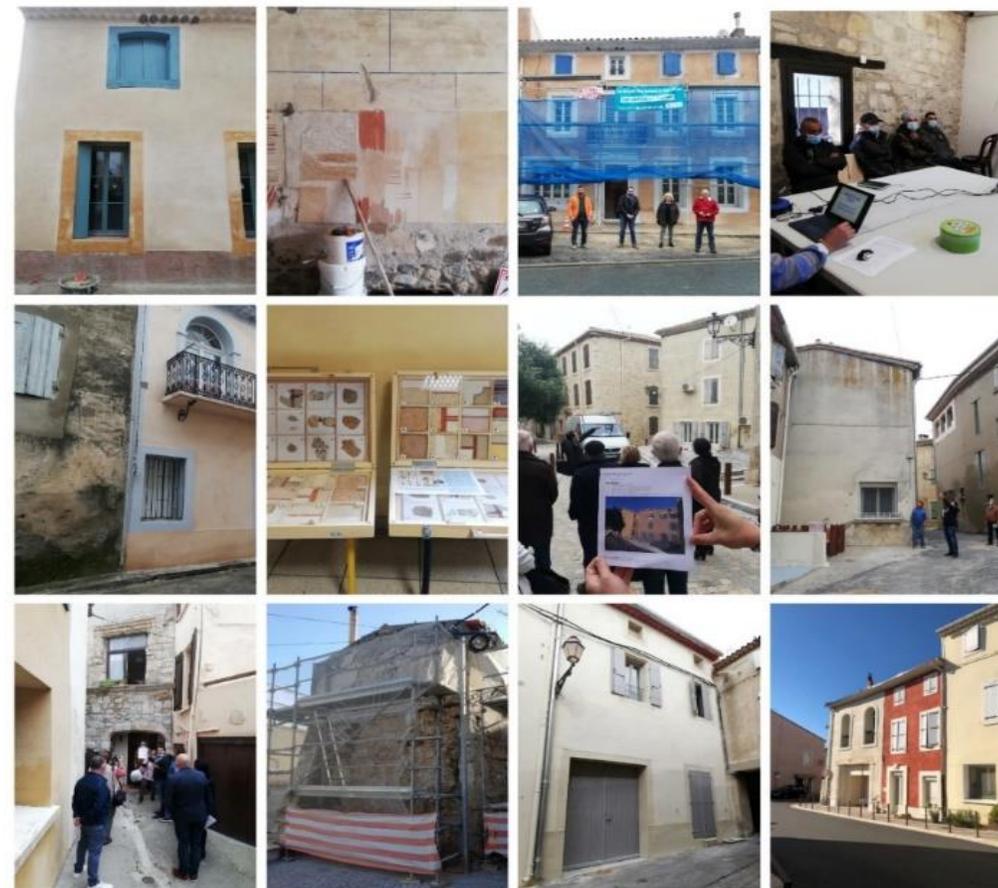
MISSION CENTRES ANCIENS

La valorisation patrimoniale des centres anciens

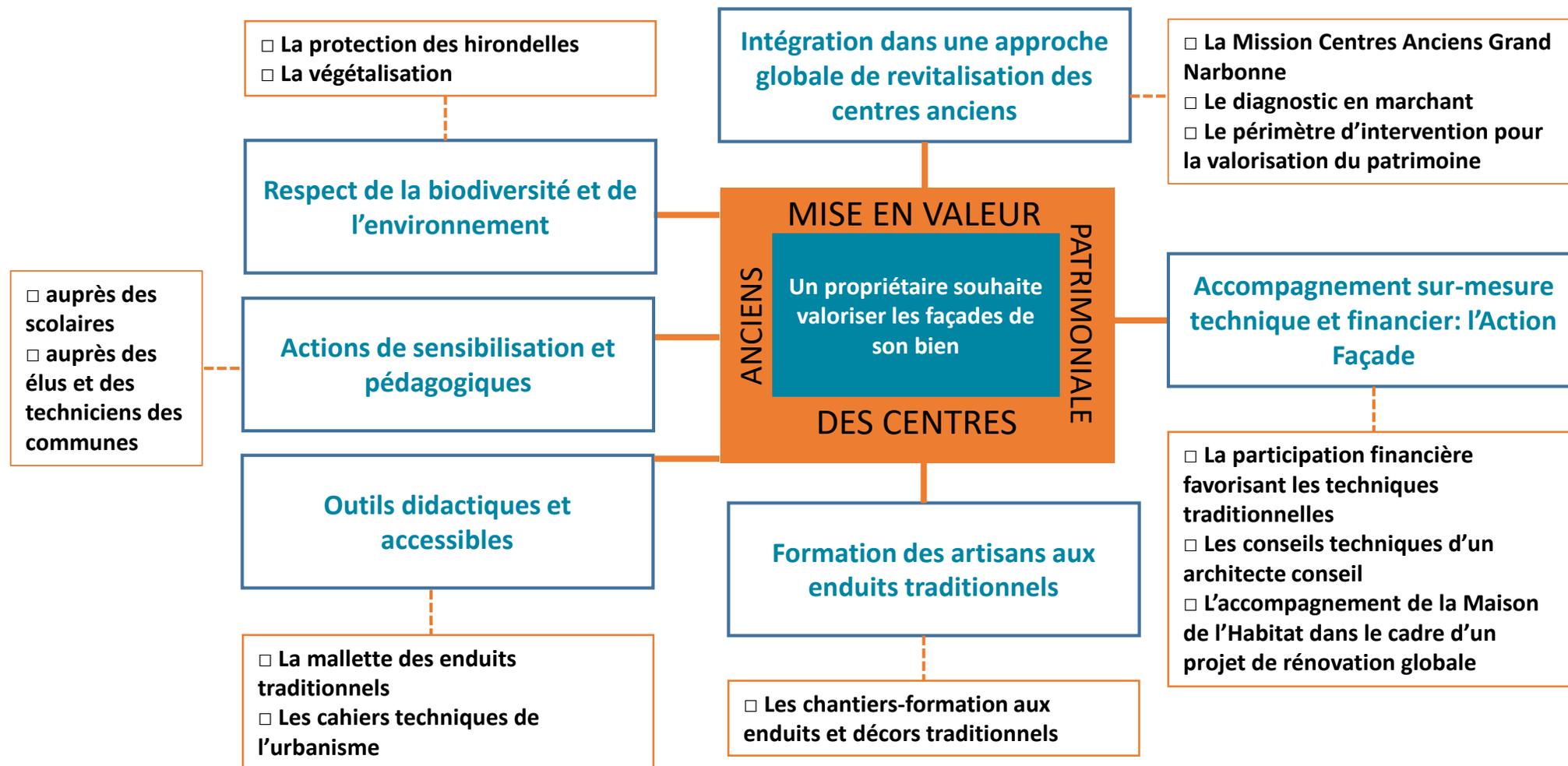
PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT D'UN PORTEUR DE PROJET



[Partage.legrandnarbonne.com](https://partage.legrandnarbonne.com)



VALORISATION PATRIMONIALE DES CENTRES ANCIENS - Une approche pluridisciplinaire



PHASE PREPARATOIRE - ACTION FACADES 2022 2025

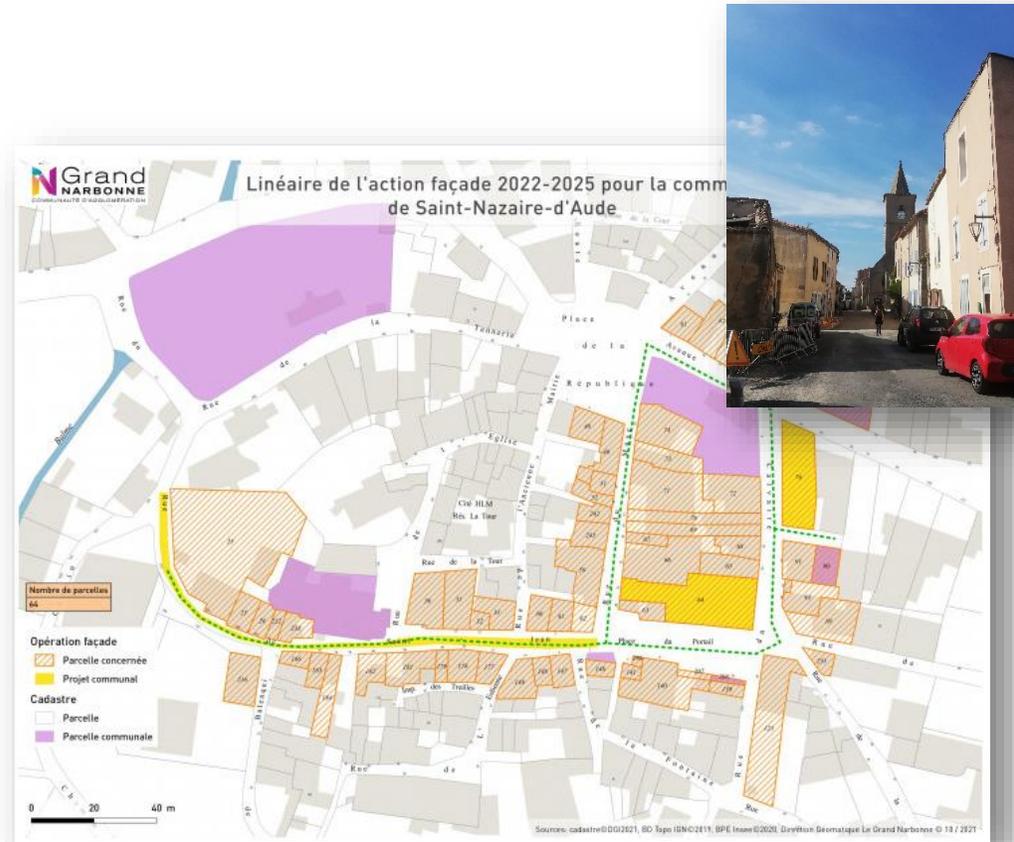
18 COMMUNES

Argeliers, Armissan, Bages, Cuxac d'Aude, Gruissan, Leucate, Mirepeisset, Montredon des Corbières, Moussan, Néviau, Ouveillan, Peyriac de Mer, Saint Marcel sur Aude, Saint Nazaire d'Aude, Salles d'Aude, Sigean, Treilles, Vinassan



4 ANS

Ajustable à mi-parcours
(soit en 2023 pour une application en début d'année 2024)



1. Identification du ou des projets communaux
Commune → GN

6 septembre

2. Identification du ou des projets communaux
Commune → GN

20 septembre

3. Identification des linéaires
(50 parcelles max - **60 + ou - 10 parcelles**)

GN → Commune

4. Validation ou ajustements
Commune ↔ GN

5. Délibération Conseil
Communautaire du
Grand Narbonne

9 Décembre



**ETAPE 1 – PRISE DE CONTACT ET DEFINITION DE MON PROJET. L'ACTION FACADE REpond T-ELLE A MON BESOIN?
JE NE SUIS PAS SITUE DANS LE LINEAIRE FACADE**

1. INFORMATION PROPRIETAIRE CONCERNE (MAILING) 2. PRISE DE CONTACT 3. DEFINITION DU BESOIN

ETAPE 2 – AIDE A LA DECISION. QUE ME PRECONISE L'ARCHITECTE CONSEIL POUR VALORISER MA FACADE?

4. RENCONTRE SUR SITE 5. PRECONISATION TECHNIQUE

ETAPE 3 – SOLLICITATION DES ENTREPRISES. EST-CE QUE JE M'ENGAGE DANS LE PROJET?

6. DEMANDE DE DEVIS 7. CALCUL DE LA SUBVENTION 8. DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE (R421-17-1)
9. DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ETAPE 4 – REALISATION DES TRAVAUX. L'ACTION FACADE AU DEMARRAGE ET A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

10. VISITE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX 11. VISITE DE CONFORMITE
12. MONTAGE DES DOSSIERS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION

SOUTIEN AU COMMERCE / Investir & Développer l'activité

ETAPE 1 – PRISE DE CONTACT ET DEFINITION DE MON PROJET. L'ACTION FACADE REPOND T-ELLE A MON BESOIN?

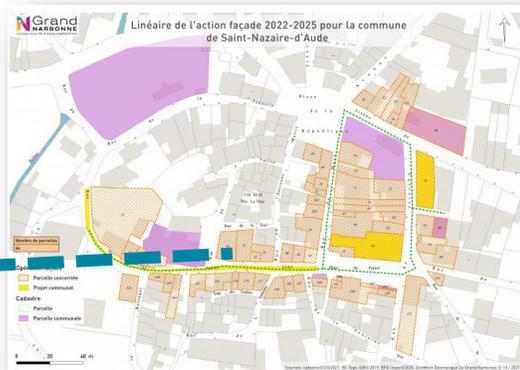
1. INFORMATION PROPRIETAIRE ELIGIBLE CONCERNE (MAILING)

COMMUNE

2. PRISE DE CONTACT

COMMUNE

PROPRIETAIRE



Propriétaire d'un bien dans le **secteur privé**

Il est situé sur le linéaire d'intervention (façade principale)

Le bien est à usage d'habitation

Au stade projet, le chantier n'a pas démarré.

Inscription dans l'Action Façade 2022-2025

- Identité du demandeur (Nom/Prénom/tel/mail)
- Adresse du bien (N°/Voie/Code postale/commune/n° parcelle)
- Type de travaux envisagés

✉ habitat@legrandnarbonne.com



3. DEFINITION DU BESOIN



Le Capitole
Maison de l'habitat et du développement durable
8 avenue Maréchal Foch, 11 100 Narbonne
04 68 65 41 68
habitat@legrandnarbonne.com
maisonhabitat.legrandnarbonne.com



PARCOURS GLOBAL:

- Temporalité du projet
- Autres travaux: rénovation énergétique, maintien à domicile
- Propriétaire bailleur: logement décent, permis de louer
- Association des partenaires (ABF, Fondation du Patrimoine)

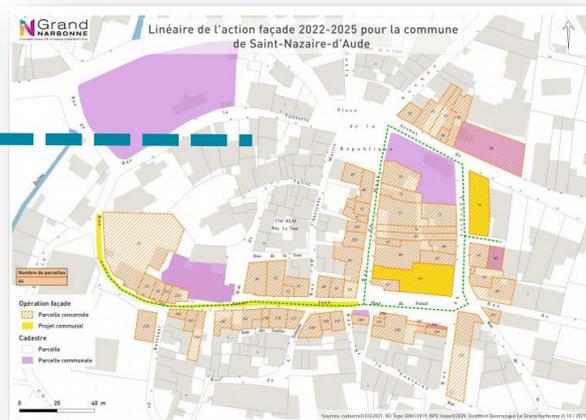
ACTION FACADE 2022-2025

LES ETAPES DE MON PROJET
LES TRAVAUX FINANCES
MONTANT DE L'AIDE

ETAPE 1 – PRISE DE CONTACT ET DEFINITION DE MON PROJET. JE NE SUIS PAS SITUÉ DANS LE LINEAIRE FACADE



PROPRIETAIRE D'UN BIEN
HORS PERIMETRE ELIGIBLE



PRISE DE RDV AVEC UN
ARCHITECTE-CONSEILLER du Conseil
d'Architecture et d'Urbanisme et
d'Environnement de l'Aude



Le Capitole
Maison de l'habitat et du développement durable

📍 8 avenue Maréchal Foch, 11 100 Narbonne

Permanences sur RDV le 2e et le 4e vendredi du mois, de 8h30h à 12h.
Contact CAUE (pour prendre RDV) : 04 68 11 56 20.



VALORISATION PATRIMONIALE DES CENTRES ANCIENS

LES POSTES DE TRAVAUX FINANCES



Pourquoi?

Pour traiter retrouver les enduits et décors d'origine, l'harmonie des façade, supprimer les désordres/les pathologies (ciment et pierres apparentes), pour valoriser les ressources locales disponibles (terres et sables locaux, calcaire)

La façade principale (sur le linéaire) est intégralement traitée (préconisation technique sur-mesure)

Les façades secondaires peuvent être accompagnées (selon budget disponible et dans la limite de 250m² par projet)

Ne sont pas financés:

- Les enduits à base de ciment
- Les menuiseries, contrevent, gouttière et descente en PVC ou en alu
- La pierre apparente
- L'installation de climatiseur
- Les honoraires de maîtrise d'œuvre

Seront préconisés:

- La réfection complète ou la reprise partielle des enduits (enduits à la chaux)
- Les menuiseries en bois (réparation, pose,)
- Le traitement des éléments parasites (dépose d'un climatiseur, travaux) d'intégration d'un climatiseur
- La zinguerie (descente, gouttière)
- La réparation des ferronneries ou les éléments de serrurerie
- Les modénatures, les encadrements, les génoises,
- Les décors peints

ETAPE 2 – AIDE A LA DECISION. QUE ME PRECONISE L'ARCHITECTE CONSEIL POUR VALORISER MA FACADE?

4. RENCONTRE SUR SITE



PROPRIETAIRE

COMMUNE

- RDV convenu avec le propriétaire (visites regroupées 1 à 2x/mois)
- La commune est informée par mail du RDV (durée: 30 min) – éclairage sur les règlements d'urbanisme en vigueur
- Etude des dossiers ABF 1X/mois

5. PRECONISATION TECHNIQUE



Type de support	Etat actuel	Travaux préconisés	Technique retenue	Aspect et teintes
D1 - Façades	Enduit - mortier fissuré, enduit ancien dégradé sur l'oeil arrondi	Épousé des mortiers jusqu'aux pierres.	Mise en œuvre enduit à la chaux hydraulique	Teinte fabriquée sur chantier à partir de sables colorés et de chaux ou teinte de badigeon à préparer.
D2 - Bandeau sous genévois	À restaurer	À restaurer		Finition teinte badigeon, larges et hautes à définir sur site
D3 - Encadrement	Absence d'encadrement	Frais de menuiserie avant pipage des enduits. Réalisation de l'enduit au droit des encadrements	Tracer un encadrement de badigeon identique à ceux déjà en place.	Teinte plus soutenue que le corps de façade. Identique à la teinte du bandeau sous genévois.
D4 - Genévois	Ramp de tuiles	Tracer en creux un sous-bassement (horizontal) à environ 50cm par rapport niveau de la rue.	Réaliser un sous-bassement (horizontal) à environ 50cm par rapport niveau de la rue. Raccord à la façade par un gan simple.	Finition blanche. Teinte plus soutenue que le corps de façade et que la teinte du bandeau sous genévois.
D5 - Zingures	Absence	Mise en œuvre d'ouvrage zinc	Mise en place ouvrage zinc. Mise en peinture du dauphin fonte	Identique à la teinte du bandeau sous genévois. Dauphin teinte des menuiseries.
D6 - Fenêtres et volets	PVC	Dévoiler	Mise en peinture.	Teinte au choix du pétitionnaire.
D7 - Porte d'entrée	PVC	Remplacement par ouvrage bois	Mise en peinture.	Teinte au choix du pétitionnaire.
D8 - Portail de garage	Bois + alu	Application de peinture adaptée en bois ou remplacement de l'ensemble par portail battant en bois	Application peinture adaptée.	Teinte au choix du pétitionnaire sous réserve validation architecte conseil.
D9 - Decore	Badigeon	Installation d'un décor de badigeon latéral + fillet.		

PROPRIETAIRE

POURSUITE DU PROJET

ABANDON DU PROJET

Outils d'aide à la décision



CONNAÎTRE ET RÉNOVER LE BÂTI TRADITIONNEL DE VILLAGE en Narbonnaise



ETAPE 3 – SOLLICITATION DES ENTREPRISES. EST-CE QUE JE M'ENGAGE DANS LE PROJET?

6. DEMANDE DE DEVIS PROPRIETAIRE

MOBILISATION DES ARTISANS LOCAUX



7. CALCUL DE LA SUBVENTION



COMMUNE

Grand Narbonne: 60% du montant TTC des travaux (plafonné à 150€/m2)



Commune: ?

PROPRIETAIRE

POURSUITE DU
PROJET

ABANDON DU
PROJET

8. DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE (R421-17-1) PROPRIETAIRE

La fiche de préconisation est jointe à la déclaration préalable

9. DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION PROPRIETAIRE



La notification de réserve de la subvention est notifiée au propriétaire qui a 2 ans pour réaliser les travaux

Des artisans disponibles et qui « rassurent » les porteurs de projet.



OPERATION RENOV HABITAT - Patrimoine et façades
Communauté d'Agglomération du Grand NARBONNE

Liste des entreprises ayant
participé à la formation sur
les enduits à la chaux

Grains et Pigments - Peinture
18, rue de Bruxelles
11200 Lesignan
Tel : 06 20 27 66 50

Sarl 2M - Maçonnerie/Façades
7 route de Mailhar
11120 Bize Minervois
Tel : 09 60 09 91 12

Guillaumet et Fils - Maçonnerie/Façades
Avenue Frederic Mistral
11120 Coursan
Tel : 04 68 33 53 37

Bellotti - Maçonnerie/Façades
88 40 Chemin des Signes
11110 Coursan
Tel : 04 68 33 79 29

BRO - Bâtiment Rénovation Occitanie
2A Plage Sud
11500 Quillan
Tel : 04 68 23 23 17

LF Habitat
26 Impasse des Canisses
11450 La Palme
Tel : 06 32 69 33 61

Martin Construction - Maçonnerie/Façades
11, rue Pierre Andreu
11700 Puichesse
Tel : 04 68 43 72 92

Coulom et Fils
41, rue de l'Argent Double
11450 Bize Minervois
Tel : 04 68 78 19 57

BMP - Façades
Rond-Point de l'Europe
11200 Tebess
Tel : 04 68 79 62 34

Sener Construction
2 Avenue Charles Trenet
11100 Narbonne
Tel : 06 19 92 12 27

Enduit Façade Narbonnais
22, Rue Gustave Eiffel
11110 Coursan
Tel : 06 19 13 62 05

Ozbek Façades
56, Rue Gustave Eiffel
11110 Coursan
Tel : 07 76 63 47 76



ETAPE 4 – REALISATION DES TRAVAUX. L'ACTION FACADE AU DEMARRAGE ET A L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

10. VISITE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX PROPRIETAIRE



Le propriétaire informe l'architecte conseil de la date de démarrage des travaux (3 semaines avant).

Il demande à la commune une autorisation d'occupation du domaine public pour l'échafaudage.

Un RDV est fixé sur site avec le ou les entreprise(s).

11. VISITE DE CONFORMITE PROPRIETAIRE



Le propriétaire informe l'architecte conseil de la fin des travaux (avant démontage de l'échafaudage).

Un RDV est fixé sur site avec le ou les entreprise(s).

COMMUNE

12. MONTAGE DES DOSSIERS DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION PROPRIETAIRE



La subvention est versée au propriétaire (pas d'acompte).

La subvention ne peut pas être revue à la hausse (si travaux complémentaires)



L'Action Façade, vitrine des bonnes pratiques

MIREPEISSET

Des façades font peau neuve



La réfection des façades se poursuit.

La pandémie de la Covid-19 a retardé de nombreux chantiers. Depuis quelque temps, les habitants les voient refluoir dans tous les coins du village. La construction de la salle polyvalente est en bonne voie et devrait être terminée pour la fin de l'année, la rénovation de la rue du Château-d'eau se poursuit. Le Grand Narbonne a mis en place un programme pour redonner du cachet au patrimoine architectural des cœurs de villages. Mirepeisset fait partie des quatorze communes accompagnées dans le cadre de l'action façades. Plusieurs propriétaires du centre ancien ont bénéficié d'un conseil technique gratuit et d'une participation financière. Les travaux de ces façades sont réalisés par des artisans qualifiés dans la mise en œuvre de techniques traditionnelles et respectueuses du bâti ancien du cœur du village. Les opérations terminées, les façades seront mises en valeur et retrouveront leur lustre d'antan.



CAVES

L'Action façades pour la rénovation

L'Action façades est un outil mis à disposition par le Grand Narbonne afin d'accompagner les propriétaires d'immeubles dans la rénovation de leurs façades.

Jusqu'au 31 décembre 2021, le Grand Narbonne met en œuvre un dispositif de ravalement des façades, l'Action Façades, pour sauvegarder le patrimoine architectural et accompagner les interventions des communes dans la valo-

risation de leurs centres anciens. Il est proposé un accompagnement technique gratuit et des aides financières (jusqu'à 60% du montant des travaux, sans condition de revenus) pour réaliser les travaux les plus adaptés à votre immeuble, notamment par l'utilisation de techniques traditionnelles, respectueuses et durables. À Caves, un périmètre a été défini et validé par la com-

mune et le Grand Narbonne. Un seul interlocuteur ! Prenez contact le Guichet unique renov habitat pour lui faire part de votre projet et être accompagné par un architecte.



La partie gauche est terminée, la droite est en travaux, avec l'aide du Grand Narbonne.

Maison des services au public du Grand Narbonne, 8 avenue Maréchal Foch, 11100 Narbonne. Tel : 04 68 65 41 68 <https://renovhabitat.legrandnarbonne.com/>

EXEMPLE D'UN DOSSIER REALISE



FICHE DE PRÉCONISATIONS

OPERATION RENOV' HABITAT - Patrimoine et façades
Communauté d'Agglomération du Grand NARBONNE

Année 2020 Nom du propriétaire : Mme Lagarde
Adresse : 4, rue des Platanes
Code postal : 11100 Montredon des Corbières
Tél : 06.08.03.59.11 Mail : jean-pierre.pardigues@orange.fr

Le bâtiment a été aménagé une habitation dans une partie de cette ancienne cave et n'a probablement pas été modifié depuis la construction de ce bâtiment. Les décors de badigeon sous la génoise mais aussi sur les latéraux. Les travaux doivent restituer ces décors. La reconstruction des haies devra se faire sans altérer la lecture d'ensemble. Nous conseillons vivement le pétitionnaire à se rapprocher du CAUE pour l'accompagner sur la question des modifications d'ouvertures.

Etat actuel :



- Génoise 2 rangs
Nettoyage, réparation et application badigeon de chaux.
- Gouttière zinc
Si remplacement, remplacement par ouvrage zinc
- Décors de badigeon
A restituer
- Enduit traditionnel à la chaux
Piquage et mise en œuvre enduit à la chaux ou réparations ponctuelles et application d'un badigeon.
- Encadrements décor badigeon
A restituer
- Portail ancien
A restaurer
- Soubassement
A restituer
- Contrevents bois
A déposer

Mur pignon
A traiter



Frais généraux	
0	Installation de chantier Echafaudages Protection appenti Mise en sécurité câbles élec
1	Fairements Piquage des enduits Renformi au mortier de chaux Enduit
2	Encadrements Réfection linteaux Reprise tableaux Reprise seuil et appuis de boies Encadrements et décors en badigeon
3	Soubassement Création d'un soubassement
4	Génoise Rénovation génoise Façon de filet sous génoise
5	Zinguerie Chaîneau et descente en zinc Dauphins en fonte
6	Menuiseries Fenêtres bois exotique Portail de garage Peinture Fenêtres et Portail
	Divers Boîte à lettres encastrée

SOUTIEN AU COMMERCE / Investir & Développer l'activité

Pour les projets de travaux de rénovation d'une cellule commerciale et les projets de développement de l'activité



Travaux éligibles

- Les travaux de rénovation énergétique
- Les équipements destinés à assurer la sécurité des entreprises
- L'agencement
- Les dépenses d'investissement relatives à l'extension et la modernisation
- La réfection de la devanture commerciale

Contact

Service Développement Economique
Mission au commerce
Nelsia MICHELET
06 47 23 96 70
n.michelet@legrandnarbonne.com

Périmètre du dispositif

Secteur A

Dispositif particulier pour la Ville de Narbonne

Secteur B

Dispositif particulier pour les Communes bénéficiaires du dispositif Bourg Centre

Secteur C

Dispositif pour les autres communes du Grand Narbonne

Montant de l'aide

Secteur A

Financé par le Grand Narbonne, géré et suivi par la Ville de Narbonne

Secteur B

Montant de l'aide plafonné à 3000€ par projet dans le cadre d'un montant maximum d'aides publiques de 80%

Secteur C

Montant de l'aide plafonné à 5000€ par projet dans le cadre d'un montant maximum d'aides publiques de 80%

Pour les établissements implantés en SECTEUR B et C et situés sur un linéaire bénéficiant de l'Action Façade du Grand Narbonne, l'aide est plafonnée à 10 000 € dans la limite du financement de 70% des travaux et dans le cadre d'une réfection de la devanture commerciale